



# FEDERATION DES CHORALES D' AUVERGNE

ECOLE DE MUSIQUE - ALLEE JOURZIN - 63360 GERZAT

## BULLETIN D'ADHESION 2011

### MONTANT DE LA COTISATION :

- 30 € pour une chorale de moins de 50 adhérents
  - 50 € pour une chorale de plus de 50 adhérents
  - 10 € pour une adhésion individuelle.
- (chèque à l'ordre de FEDERATION DES CHORALES D'AUVERGNE)  
n° cpte CAISSE D'EPARGNE : 18715 00200 08000135725 47

### NOM DE LA CHORALE : .....

### NOMBRE DE CHORISTES : .....

### ADRESSE POSTALE :

.....  
.....

### ADRESSE COURRIEL :

.....

### CHEF DE CHŒUR : (nom et courriel)

.....

### PRESIDENT DE L'ASSOCIATION (s'il y a lieu)

.....

### PERSONNE RELAIS (correspondant/e) pour la fédération :

NOM : .....



.....

@ .....

**mobile :** .....

**NB :** Il est très important que la personne relais dispose d'une adresse courriel régulièrement consultée : cela permet de limiter au strict nécessaire les frais de publipostage et avec eux le coût de la cotisation. Cela nous épargne en outre un temps précieux lors des envois de courrier.

Il est également important que nous connaissions le nombre de choristes inscrits pour déterminer le nombre de voix alloué à chaque chorale lors des votes en assemblée générale (**voir statuts**).